

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Date: Le 12 février 2024

Heure: 19 h

Endroit : École Saint-Modeste

Présences : David April, Steve Bélanger, Renée Bérubé, Rebecca Caron, Simon Chevrier, Cloé Gagné, Philippe Lapierre, Pascale Lavoie,

Isabelle Morin, Lyne Paradis, Laura Potvin, Rika Thériault et Sophie Thériault

Absences : Tania Beaulieu-Roussel, Frédérique Grenier-Tardif, Luc Hallé, Lisa-Marie Imbeault et Marie-Eve Pelletier

Public: Aucun

	SUJETS À DISCUTER	DISCUSSIONS ET ORIENTATIONS	SUIVIS À DONNER
1.	Bienvenue / Ouverture de la séance et vérification du quorum (art. 61 LIP)	M. Steve Bélanger, directeur, souhaite la bienvenue aux membres. Vérification des présences pour le quorum.	
2.	Adoption de l'ordre du jour	Mme Cloé Gagné fait la lecture de l'ordre du jour.	
		IL EST PROPOSÉ par M. David April et résolu QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.	
		LA PROPOSITION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CE 2023-24-0016)	

	SUJETS À DISCUTER	DISCUSSIONS ET ORIENTATIONS	SUIVIS À DONNER
3.	Adoption du procès-verbal de la dernière séance (4 décembre 2023) et suivis	Les membres ont pris connaissance du procès-verbal avant la rencontre donc aucune lecture n'est faite.	
		Suivis :	
		Salle commune pour les élèves du secondaire	
		Une approche a été faite avec les ressources matérielles et un projet va démarrer probablement en début d'année l'an prochain dans l'aire commune (vestiaire). Le plafond sera abaissé afin de rendre l'espace moins bruyant, les casiers seront rafraichis. Les frais seront assumés par le CSS. Les plans sont à venir et il sera possible de les bonifier selon nos besoins.	
		Plan triennal	
		Mme Cloé Gagné a questionné au CA concernant le nombre de classes de nos écoles sur le plan triennal. Au final, ces infos proviennent du ministère.	
		Service de traiteur	
		L'appel d'offres a été envoyé aux deux entreprises intéressées. La sélection sera faite par les ressources matérielles.	
		IL EST PROPOSÉ par Mme Laura Potvin et résolu QUE le procès-verbal de la séance du 4 décembre 2023 soit adopté tel que présenté.	
		LA PROPOSITION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CE 2023-24-0017)	

	SUJETS À DISCUTER	DISCUSSIONS ET ORIENTATIONS	SUIVIS À DONNER
4. 1	Points de la direction d'établissement		
4	4.1 Grilles-matières 2024-2025	Les membres ont pris connaissance des grilles-matières au préscolaire, primaire et secondaire avant la rencontre.	
		La direction présente les grilles-matières au préscolaire et au primaire de 2023-2024 signées l'an dernier, pour chacune des écoles. Comme il n'y a pas de changement pour 2024-2025, il y a seulement présentation sans approbation.	
		Pour le secondaire, elles sont également inchangées à part les dates.	
		Il pourrait y avoir des ajouts plus tard selon nos budgets comme par exemple des investissements en anglais enrichi.	
		Un membre demande si les élèves de 6 ^e année resteraient en majorité à notre école pour leur secondaire 1. Quelques élèves ont fait une demande pour quitter vers Rivière-du-Loup, mais ce n'est pas chiffrable en ce moment.	
		Un membre demande pourquoi le CÉ tient à garder le secondaire à Saint-Hubert. Il est mentionné que les groupes sont plus petits, que c'est plus familial, car ce sont des enseignants que les élèves connaissent déjà, moins de transport à faire, un sentiment d'appartenance. Les élèves ont également le temps de gagner en maturité.	
		IL EST PROPOSÉ par Mme Sophie Thériault et résolu QUE les grilles-matières soient approuvées.	
		LA PROPOSITION EST APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ(CE 2023-24-0018)	

	SUJETS À DISCUTER	DISCUTER DISCUSSIONS ET ORIENTATIONS SUIVIS À E	SUIVIS À DONNER
4.2	Critères d'admission et d'inscription 2024-2025	Les membres ont pris connaissance du document avant la rencontre. M. Steve Bélanger survole les critères d'admission et d'inscription 2024-2025.	
4.3	Organisation scolaire 2024-2025	Les membres ont pris connaissance des documents avant la rencontre. M. Steve Bélanger consulte les membres concernant les listes des écoles et des actes d'établissement qui seront adoptées au CA	
		d'avril. Les membres ont des commentaires donc une résolution est faite et sera envoyée au CSS. Celle-ci demandera de retirer la phrase du bas de page de l'acte d'établissement de nos écoles **Le centre de services scolaire a accordé un sursis de 24 mois pour l'offre de services éducatifs en 3e secondaire à l'école des Vieux-Moulins, et ce, du 1er juillet 2022 au 30 juin 2024. À la suite de ce sursis, la vérification des critères à respecter sera faite.	
		IL EST PROPOSÉ par Mme Lyne Paradis et résolu QUE la résolution soit adoptée. LA PROPOSITION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CE 2023-24-0019)	

,	SUJETS À DISCUTER	DISCUSSIONS ET ORIENTATIONS	SUIVIS À DONNER
4.4	Programmation des activités et sorties et dérangements à l'horaire	M. Steve Bélanger revient sur la sortie au Pavillon du Rocher, le 2 février 2024 pour Saint-Hubert qui a été approuvée par sondage forms. Il y aura un dîner au bégonia comme récompense du marché de Noël, le 29 février, pour les 28 élèves de Mme Annik et Mme Marie-Pier.	
		IL EST PROPOSÉ par M. Philippe Lapierre et résolu QUE les activités, sorties et dérangements à l'horaire soient approuvés. LA PROPOSITION EST APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ (CE 2023-24-0020)	
4.5	Report de la rencontre du 8 avril 2024	Consultation afin de déplacer la rencontre du 8 avril au 22 avril 2024. Comme la rencontre du 6 mai est trop loin pour approuver le projet éducatif, il propose de la devancer au 22 avril, 19 h, à l'école des Vieux-Moulins de Saint-Hubert.	
		Celle du 6 mai restera donc optionnelle. Le tableau des dates de rencontre sera retourné aux membres.	

	SUJETS À DISCUTER	DISCUSSIONS ET ORIENTATIONS	SUIVIS À DONNE
4.6	Demandes/besoins en commandites et levées de fonds	Il y aura emballage au IGA pour les élèves du secondaire de Saint-Hubert, les 19, 20 et 21 avril 2024. C'est la deuxième campagne de financement pour le secondaire afin que les activités soient gratuites et les profits seront remis à l'option équitation, le futsal, le voyage de secondaire 3 à New York. Les membres en accord.	seront payées en totalité par les Fonds philanthropiques Catherine
4.7	Directives concernant les cellulaires	M. Steve Bélanger présente la directive ministérielle soumise en novembre dernier pour le primaire et le secondaire. C'est effectivement un enjeu au secondaire, nos codes de vie seront modifiés pour se conformer à la directive qui se résume à interdire l'utilisation en classe des cellulaires, des écouteurs et des appareils mobiles personnels. Cette mesure était déjà incluse dans le code de vie du secondaire.	
4.0		Une tournée des classes pour expliquer la règle sera faite aux élèves.	
4.8	Modification à notre régie interne	M. Steve Bélanger explique que pour l'an prochain, il y aura une nouvelle directive en lien avec les conseils d'établissement et que les ordres du jour devront être envoyés plus rapidement. Aussi, les activités qui ne seront prévues et approuvées à l'avance	
		ne pourront plus être acceptées par sondage forms entre deux rencontres, car ce n'est pas légal. Il faudra donc s'organiser pour faire approuver toutes les activités à l'avance lors des rencontres du conseil sinon elles ne pourront pas se tenir.	

	SUJETS À DISCUTER	DISCUSSIONS ET ORIENTATIONS	SUIVIS À DONNER
5. C	comité de pilotage du projet éducatif	M. Steve Bélanger mentionne que le gros et beau travail est fait. Le projet éducatif sera présenté au personnel avant le CÉ afin d'avoir leur avis sur les orientations sélectionnées. Il sera donc présenté en avril aux membres du conseil. Il sera valide pour 5 ans mais la direction prévoit faire une ou deux rencontres par année pour se questionner et le maintenir à jour.	
6. C	Comité de relance	M. Steve Bélanger informe que suite à la décision reçue sur le maintien du secondaire 3, il formera un comité de vigilance pour continuer à travailler et faire des liens avec la communauté et la municipalité. Possiblement 2 rencontres par année seront faites.	
7. R	eprésentant des services de garde	M. Steve Bélanger informe les membres que suite à la décision de fermeture du service de garde lors de la semaine de relâche, il a reçu un courriel d'un parent. Présentation du courriel aux membres.	
	deprésentante de l'OPP de l'école des lieux-Moulins	Mme Sophie Thériault mentionne que des activités seront faites et des collations seront remises pour la Saint-Valentin.	
9. R	esponsable de la trésorerie	Mme Isabelle Morin mentionne qu'aucune dépense n'a été faite depuis la dernière rencontre.	
10. R	deprésentants au comité de parents	M. Philippe Lapierre et Mme Lisa-Marie Imbeault mentionnent les points discutés aux dernières rencontres : 5 décembre : possibilité de location d'équipements de sport.	
		6 février : plan de rattrapage, politique de communication et demande d'entrevue à la direction, grève du transport scolaire,	

SUJETS À DISCUTER	DISCUSSIONS ET ORIENTATIONS	SUIVIS À DONNER
	formation par Karine Soucy pour la gestion du stress l'anxiété chez les enfants et l'intimidation sera offerte aux parents.	
	FCPQ souligne l'implication des parents lors d'une soirée de reconnaissance. Ils doivent être nommés par le CÉ. Résolution à faire au besoin.	
	Courriel reçu pour un programme de bourses par le comité de parents. Mme Sophie Thériault propose d'inscrire le Marché de Noël de Saint-Hubert.	
11. Représentantes du conseil des élèves	Mme Rebecca Caron et Mme Rika Thériault informent les membres des activités de Saint-Valentin et de Pâques à venir.	
12. Représentante de la communauté	Mme Renée Bérubé explique l'offre d'aide aux devoirs. Cette offre n'a pas intéressée personne donc elle considère que ce n'est pas un besoin. Questionnement sur l'horaire de 18 h à 20 h, car une plage horaire de soir est moins populaire à cause du sport, du rattrapage scolaire et de la fatigue des élèves. Le déplacement est aussi un enjeu 15 h 30 pourrait être plus intéressant, trottibus pour accompagner les élèves ou des grands du secondaire.	
13. Correspondance	Aucune	
14. Autres sujets	Aucun	

SUJETS À DISCUTER	DISCUSSIONS ET ORIENTATIONS	SUIVIS À DONNER
15. Questions du public	Aucune	
16. Levée de l'assemblée	IL EST PROPOSÉ par M. David April et résolu QUE l'assemblée soit levée à 20 h 25.	
	LA PROPOSITION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CE 2023-24-0021)	

Steve Bélanger directeur

Mme Cloé Gagné, présidente